



## Bulletin annuel 2020

**Apremont-sur-Allier**  
**Neuvy-le-Barrois**  
**Mornay-sur-Allier**



Apremont vu de Meauce. JP. Thévenin

### **Le mot du président**

Quelle année !

Qui aurait pensé que cette vilaine Covid aurait été, indépendamment des graves soucis de santé pour certains d'entre nous, le révélateur de l'importance du lien social que procure les associations.

Nos sorties riches en découvertes naturalistes nous rapprochent avec des instants de plaisir partagé.

Nous avons tous une pensée pour "le Maître", notre ami Jean Papillon.

A très bientôt

**Claude JULIEN**

Les amis du Val d'Allier, Mairie de Neuvy le Barrois 18600

Adresse mail : [lesamisduval@gmail.com](mailto:lesamisduval@gmail.com)

## **Jean-Emile PAPILLON**



Vous avez ouvert vos ailes.

Vous nous avez quittés ce dimanche 24 janvier 2021.

Vous êtes resté à Mornay-sur-Allier jusqu'au bout de toutes vos forces, par attachement à votre environnement, à votre maison reflétant le passé, les souvenirs de toute votre existence et aussi de vos parents.

Depuis des années, vous évoquiez votre mort. Croyant et sans famille, vous avez organisé vos funérailles.

Papillon, votre absence laisse un grand vide pour toutes vos connaissances, amis ou voisins et pour nous tous réunis en ce jour pour vous apporter un dernier hommage ou message.

**« La mort n'est pas l'obscurité ; c'est la lampe qui s'éteint lorsque le jour se lève ».**

**Tagore**

Nous ne verrons plus votre silhouette reconnaissable à distance. Nous n'entendrons plus votre voix sonore, à l'accent berrichon, pour nous dire « bien le bonjour ». Nous ne serons plus invités à entrer chez vous, dans votre univers si particulier, pour nous y asseoir quelquefois bien longtemps tant nous perdions la notion du temps. La gnôle parfois colorée, emplissait nos verres et vous donniez l'ordre « d'écluser », afin de les remplir à nouveau à ras bord.

Votre éducation et votre vie faite de labeur vous ont appris à ne rien gaspiller, à ne rien jeter et à économiser. Vos plaisirs étaient simples mais vous aimiez surtout être entouré et prendre des repas chez des amis et chez Jacqueline, au Relais routier.

Infatigable, le vélo vous a permis de voyager, de vous déplacer en toute indépendance. Vous étiez aussi passionné de cyclisme et de ses courses.

Orateur et fier de l'être, vous saviez captiver vos visiteurs, grâce à vos connaissances et à votre mémoire restée intacte et précise pour relater les événements qui ont émaillé votre existence. Vous portiez un intérêt particulier à l'histoire, à celle de votre commune et à la généalogie des familles.

Votre jardin composé de bouquets d'arbres fruitiers et orné d'une symphonie de couleurs, est devenu le paradis des oiseaux et des animaux.

Des heures de bêchage rythmaient vos journées tout au long de l'année pour obtenir de belles récoltes. Dès votre plus jeune âge, vous avez acquis la technique du greffage et vous étiez gratifié d'être sollicité pour transmettre votre savoir-faire. La médaille reçue en septembre 2008 de l'Association des Amis du Val d'Allier vous accompagne ce jour, selon vos souhaits.

Vu votre grand âge, vous avez connu les nombreuses évolutions de notre monde alors que votre mode de vie ne s'est pas adapté à la modernité. Les dernières années furent difficiles surtout en hiver.

Vos années de travail, en qualité de cantonnier à Mornay, furent les plus belles de votre vie.

Toutes les personnes qui ont eu la chance de vous connaître, de vous apprécier, garderont un souvenir de vous empreint de nostalgie. Votre accueil, votre générosité, votre gentillesse, votre serviabilité, votre humour, votre philosophie de la vie agrémentée d'un brin de ruse paysanne, resteront dans nos esprits et dans nos cœurs.

**ADIEU Jean Papillon et « Reposez en paix » !**

**Claire Wetli et ses proches voisins, 1<sup>er</sup> février 2021.**

## **Rapport d'activité 2020**

### Fonctionnement de l'association :

En 2020 le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois : le 31/01 à St-Caprais et le 22/07 à Neuvy-le-Barrois. Par ailleurs le vote des administrateurs a été sollicité par courrier durant le premier confinement pour l'élection du bureau et pour donner mandat à Allier Sauvage pour nous représenter dans l'action en justice contre l'arrêté de la préfète de la Nièvre (prairies de Mauboux).

Le 08 septembre, les adhérents ont été informés par courrier postal et courrier électronique de l'annulation de la journée du 13 septembre au château de la Barre. Cette décision a également fait l'objet d'un communiqué de presse.

Le nombre d'adhérents est en baisse cette année : 92 personnes à jour de leur cotisation (115 en 2019). Une diminution en relation avec l'épidémie de Covid-19. L'annulation de la plupart des activités n'a pas favorisé les rencontres et donc les occasions de régler les cotisations !

La municipalité de Neuvy-le-Barrois nous a informés qu'un local communal pouvait être utilisé par l'association pour stocker du matériel et des boissons.

### Les prairies de Mauboux

Depuis septembre 2019 les Amis du Val d'Allier se sont engagés dans un collectif d'associations afin d'ester en justice pour l'annulation d'un arrêté de la préfète de la Nièvre autorisant le retournement de 55 ha de prairies sur la ferme de Mauboux, sur la commune de Livry (58). Dans un premier temps l'exécution de cet arrêté a été suspendu. Il devait être jugé sur le fond par la cour de justice de Lyon en 2020 mais l'interruption du fonctionnement des instances judiciaires a reporté le jugement à une date encore inconnue. Les prairies n'ont pas été retournées. Entretemps, un financement participatif a été lancé sur internet afin de réunir une somme d'argent, environ 9000 €, pour payer les frais d'avocats. A notre connaissance, les trois quarts environ de la somme ont été réunis.

### Activité du groupe Patrimoine

Sous la conduite de Daniel Charpy, plusieurs membres du groupe ont participé en 2020 à la construction d'un Poulailier à l'école de Mornay, avec la participation financière de la Commune. Une belle, et utile, réalisation pour les enfants.



le poulailier de Mornay D. Charpy

### Entretien des sentiers de randonnée

Aurélien Thévenin a passé le broyeur sur le chemin de l'Aljotte en novembre.

### Espace naturel sensible du Bec d'Allier

Le 16 décembre J.P. Thévenin a représenté l'association à la réunion annuelle du comité de suivi de l'Espace Naturel Sensible du Bec d'Allier à la salle des fêtes de Cuffy. Une visite sur le terrain a ensuite permis de constater les travaux de gestion réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et la commune de Cuffy.

### Sorties et balades

Toutes les animations programmées pour 2020, que le conseil d'administration vous avait présentées lors de l'AG du 6 mars ont été annulées en raison de la pandémie de Covid 19.

### Activités naturalistes (voir les détails et résultats dans les pages suivantes)

Quelques activités naturalistes, individuelles ou en groupes restreints, ont tout pu de même se dérouler en 2020. Leur déroulement et les résultats sont détaillés ci-dessous.

## Dénombrement des oiseaux d'eau (programme européen Wetlands)



Mâle de Sarcelle d'hiver S. Brunet



Fouluque macroulé et poussin JP. Thévenin



Parade de Grèbes huppés JP. Thévenin

Le 13 janvier, pour la sixième année, 11 gours et étangs ont été visités, 498 oiseaux de 16 espèces différentes ont été dénombrés. La LPO 58 s'est chargée des comptages sur l'Allier.

Espèces	Nb	Espèces	Nb
Bécassine des marais	6	Fuligule morillon	5
Bernache du Canada	6	Grand cormoran	4
Canard chipeau	6	Grande aigrette	9
Canard colvert	174	Grèbe huppé	9
Canard souchet	10	Grue cendrée	104

Chevalier cul-blanc	3	Héron cendré	3
Cygne tuberculé	5	Martin-pêcheur	2
Foulque macroule	59	Sarcelle d'hiver	64
Fuligule milouin	29	<b>Total</b>	<b>498</b>

### Commentaires sur les résultats des comptages de 2014 à 2020 (sauf 2019).

Les sites visités sont presque toujours les mêmes d'une année à l'autre.

Plans d'eau d'Apremont : étangs de l'Aubois, gour de la Prée.

Plans d'eau de Mornay : étangs Finet, du Rivage, de Laumin, des Séceux, du Gour.

Plans d'eau de Neuvy : étangs Bouchard, de Fontsaudre, de la Boulée, de St-Caprais,

Gour des Cotteries.

La moyenne annuelle depuis 2014, grues cendrées exclues, des oiseaux dénombrés est de 432, le minimum de 385 oiseaux en 2016, le maximum de 544 oiseaux en 2015.

Le nombre d'espèces est, lui aussi, relativement stable. Selon les années il varie de 11 à 16.

Pour les espèces les plus nombreuses, voici les moyennes depuis 2014 (minima et maxima entre parenthèses) :

Canard colvert : 185 (132-288), Foulque macroule : 85 (45-137)

Sarcelle d'hiver : 45 (10-71), Bernache du Canada : 31 (0-80)

Un groupe d'une dizaine d'espèces qualifiées de constantes est observé chaque année :

Canard chipeau, Canard colvert, Cygne tuberculé, Foulque macroule, Grand cormoran, Grande aigrette, Grèbe huppé, Héron cendré, Martin-pêcheur, Sarcelle d'hiver.

## L'année ornithologique



En 2020, entre les périodes de confinement, nous avons tout de même réussi à faire quelques belles sorties naturalistes dans le Val et ses environs. Nous avons profité également des informations fournies par quelques observateurs locaux. Néanmoins, les points d'écoute des oiseaux chanteurs, commencés en 2019, n'ont pas pu être poursuivis cette année. Nous espérons bien pouvoir reprendre cette activité en 2021, afin de pouvoir disposer d'éléments pour une comparaison avec la première étude du genre menée en 2007 et 2008.

Dans la liste des 95 espèces notées cette année, quelques-unes méritent d'être relevées pour des raisons diverses.

Le chant explosif de la Bouscarle de Cetti (fauvette des rives des cours d'eau) a été entendu à Apremont (ripisylve) pour la seconde année consécutive.

La Chevêche d'Athena a été entendue à Rameneau (Mornay-sur-Allier). C'est un nouveau site connu de reproduction.

22 ou 23 nids de Cigogne blanche ont été comptés à Neuvy-le-Barrois dont 1 nouveau nid avec 2 poussins au gour de l'Aubois, auxquels il faut ajouter le nid dans la ripisylve à Apremont.

Peut-être un record ? 82 cigognes blanches ont été comptées derrière la faucheuse en juillet vers les Gibauts (information J. L. Rossi).

Au moins un couple de Cigogne noire a fait l'objet de plusieurs observations d'avril à fin juin.

La population de Cygne tuberculé est en augmentation constante. Au moins 50 adultes ont été comptés sur l'étang de Javoulet fin juin.

La reproduction du Fuligule milouin est attestée sur les étangs de St-Caprais (2 nichées en 2020) et de Javoulet (plusieurs nichées) et probable sur celui de Bouchard.

La Guifette moustac, espèce de plus en plus rare en France, observée de temps à autre au passage pré-nuptial, se reproduit sur les étangs à nénuphars. Au moins une dizaine de couples étaient présents sur l'étang de Javoulet en juin, en compagnie de plusieurs dizaines de couples de Mouettes rieuses.

Pour la troisième fois ces dernières années un Pygargue à queue blanche a été observé dans la région. Un immature était encore présent à Javoulet début avril.

5 espèces de hérons, y compris l'Aigrette garzette et le petit Héron garde-bœufs, sont présentes en période de reproduction et une sixième, la Grande aigrette, de la fin de l'été à mars.

La Pie-grièche à tête rousse s'est raréfiée de façon alarmante dans beaucoup de régions de France. Dans le val d'Allier, elle est encore présente en petit nombre, par exemple aux Petites molles et à St-Caprais cette année.

Quelques migrateurs nous font l'honneur de survoler notre région et parfois même de s'y arrêter. C'est le cas de quelques balbuzards pêcheurs, de quelques dizaines de milans royaux et, bien entendu, de milliers de grues cendrées dont la présence ne passe pas inaperçue.

## **La loutre dans la basse vallée de l'Allier en 2020 (régions Auvergne, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire). Un premier bilan des données recueillies depuis 30 ans.**



Loutre R. Rosoux



Epreinte de Loutre JP. Thévenin



Voie de Loutre au Bas de Lai  
JP. Thévenin

### Introduction

En 2020, je m'étais fixé comme objectif de relever le maximum d'indices de présence de la Loutre sur les 17 km de la rive gauche de l'Allier, d'Apremont-sur-Allier à Mornay-sur-Allier. Après un bon début et plusieurs sorties fructueuses en juin, juillet et août sur Apremont et Neuvy-le-Barrois (en aval des Petites molles), la seconde période de confinement m'a empêché de prospecter en amont des Petites molles et sur Mornay.

Au vu des premiers résultats de cette recherche il apparaît que les empreintes de la Loutre sont devenues omniprésentes sur le sable et la vase des bords de la rivière. La plupart du temps d'un seul animal mais parfois de deux ou trois ensembles, ce qui peut être un indice de reproduction. Par ailleurs, au moins 3 sites de dépôts d'épreintes réguliers sont maintenant connus, ce qui est un autre indice de la présence de plusieurs individus, les dépôts d'épreintes étant des marquages territoriaux.

Autrefois présente sur tous les cours d'eau et plans d'eau de notre région, la loutre s'est considérablement raréfiée dans nos campagnes après la seconde guerre mondiale. Sous les effets conjugués du piégeage, de la pollution des cours d'eau et de la disparition de nombreuses zones humides, ses effectifs ont atteint un minimum dans les années 1970. Ses derniers bastions alors étaient le Massif central (Creuse, Corrèze, Cantal) et la façade atlantique (Bretagne, Loire-Atlantique, Charente-Maritime).

En région Centre-Val de Loire, les observations et les indices de présence de la loutre étaient devenus rarissimes. La situation va s'améliorer à partir des années 1980 après l'adoption en 1976 de la loi sur la protection de la nature et la publication de son décret d'application en 1981. La loutre devient une espèce protégée sur tout le territoire national au même titre que les rapaces, le castor et les grands prédateurs.

A partir de son bastion historique du Massif central, la loutre va regagner lentement le terrain perdu. Dans la basse vallée de l'Allier il faudra attendre une dizaine d'années pour que les premiers indices de présence de l'espèce soient relevés.

### Un premier bilan très encourageant

Des échanges avec M. Damien Lerat, du Groupe Loutre Bourgogne et de la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA), m'ont permis de prendre en compte les données recueillies sur les deux rives de l'Allier. Je l'en remercie chaleureusement.

Quelques points de repère de cette épopée lutrine dans la basse vallée de l'Allier :

- Septembre 1999, des empreintes sont relevées sur la vase à Embraud, commune de Château-sur-Allier (03) (JPT).
- Avril 2000 : M. Avril, pêcheur assidu de la rivière Allier, observe une loutre en aval des Petites molles à Neuvy-le-Barrois.
- Mars 2003 : B. Anglaret, de la SHNA, observe les premières épreintes\* à la confluence du ruisseau « Le Viel Allier » et de l'Allier, sur la commune de Chantenay-Imbert, dans la Nièvre (info D. Lerat).
- Mai 2003 : Au cours du tournage du film « Paradis en herbe », Philippe Henry filme, par hasard, une loutre au Bas de Lai, à Neuvy-le-Barrois, durant quelques secondes. Ce sont certainement les premières images de loutre sauvage dans la région.

- A partir de 2009, les empreintes et les voies de loutre sur les rives de l'Allier à Neuvy-le-Barrois (Bas de Lai et Petites molles) deviennent de plus en plus fréquentes (JPT).
- En avril 2014 et avril 2015, V. Vilcot, de la SHNA, relève des épreintes sur plusieurs petits affluents de la rive droite de l'Allier, ou à leur confluence avec la rivière, dans la Nièvre, à Mars-sur-Allier, Chantenay-Imbert, Tresnay et Langeron (info. D. Lerat, SHNA).
- 2016 : une loutre est piégée sur la commune de Mornay-sur-Allier puis relâchée après identification par un agent de l'ONCFS\*
- Mai 2017 : relevé d'empreintes au Bec d'Allier, sur la commune de Cuffy, dans le Cher (JPT).
- 2017 : les premières épreintes sont relevées au Bas de Lai, à Neuvy-le-Barrois, par un agent de l'ONCFS\*.
- 2019-2020 : observations d'empreintes presque à chaque sortie sur les rives de l'Allier, à Apremont et Neuvy-le-Barrois (18), parfois de deux ou trois animaux ensemble. Des traces repérées sur la vase d'un étang montrent que la loutre n'hésite pas à remonter les ruisseaux sur plusieurs kilomètres pour aller se nourrir dans les étangs (JPT).
- 2020 : au moins 3 sites de dépôts d'épreintes deviennent réguliers sur la rive gauche, à Neuvy-le-Barrois. 2 d'entre eux se trouvent à la confluence de ruisseaux avec l'Allier, le 3<sup>ème</sup> sur une souche de la rive (JPT, SB).

En conclusion la loutre est réapparue dans la basse vallée de l'Allier à la fin des années 1990, probablement par expansion naturelle des populations ayant toujours subsisté dans le Massif central. Trente ans plus tard, l'espèce semble avoir réinvesti cette portion du Val d'Allier aux confins des régions Auvergne, Bourgogne et Centre-Val de Loire. L'espace utilisé inclut les deux rives de la rivière Allier mais aussi les petits affluents et les chaînes d'étangs, assez nombreux sur la rive gauche.

La présence simultanée d'empreintes et de voies appartenant à deux ou plusieurs animaux milite en faveur d'une reproduction de l'espèce dans le secteur. Pour l'instant, aucune preuve n'est venue étayer cette hypothèse.

#### Lexique. par ordre d'apparition dans le texte.

**Epreinte** : nom spécifique donné à la crotte de la loutre. Utilisés comme marquage territoriaux, les dépôts d'épreintes sont localisés à des endroits stratégiques (pierres ou souches de la rive, confluences, ponts, coulées dans la végétation, etc.) pour être facilement repérés par les animaux en mouvement. D'une odeur plutôt agréable, elles contiennent les restes indigestes des repas de la loutre, écailles et arêtes de poissons principalement.

**JPT** : Jean-Paul Thévenin, **SB** : Sébastien Brunet (Nature 18).

**ONCFS** : Office national de la chasse et de la faune sauvage, devenu en 2019 Office français de la biodiversité (OFB).

### Suivi des populations de gomphes sur le cours de l'Allier



Gomphe à pinces S. Brunet

Les gomphes sont des libellules de taille moyenne, au vol assez rapide. Plusieurs espèces fréquentent les cours de la Loire et de l'Allier. Leurs œufs donnent naissance à des larves qui se développent durant plusieurs années dans les sédiments du cours d'eau. Après plusieurs mues de croissance ces larves sortent de l'eau, se fixent sur des supports au voisinage de la rive où elles subissent la mue imaginale qui va permettre l'émergence de l'adulte (ou imago). La récolte des mues (nommées **exuvies**) plusieurs années de suite au même endroit permet d'identifier les espèces et de suivre l'évolution de leurs populations.

Dans le cadre d'un Plan national d'actions en faveur des odonates, un groupe de travail s'est donné pour objectif le suivi des populations de gomphes à l'échelle du bassin de la Loire. Sébastien Brunet, chargé de mission à Nature 18 met en œuvre le protocole sur 4 secteurs (mailles) situés sur le cours de l'Allier dans le Cher : Apremont, Neuvy-le-Barrois sud, Neuvy-le-Barrois nord et Mornay-sur-Allier. Sur chaque secteur 4 collectes d'exuvies sont réalisées de début juin à début août. Pour son premier passage, le 3 juin, j'ai accompagné Sébastien sur le terrain. Il m'a ensuite aimablement transmis le bilan de ses collectes d'exuvies. Ce bilan est brièvement résumé ci-dessous.

Les exuvies collectées appartiennent à 3 espèces : le Gomphe serpent (O. cecilia), le Gomphe à pattes jaunes (G. flavipes) et le Gomphe à pinces (G. forcipatus).

Le bilan quantitatif des exuvies collectées sur les 4 secteurs confondus en 2020 s'établit ainsi : Gomphe serpentini : 20, Gomphe à pattes jaunes : 0, Gomphe à pinces : 350

Bilan des collectes d'exuvies sur chaque secteur :

Apremont : 0, Neuvy nord 184, Neuvy sud : 55, Mornay : 108

Remarque : le faible résultat pour Apremont est dû aux difficultés d'accès du secteur et à sa configuration, peu favorable aux émergences des libellules.

Par ailleurs 77 % des exuvies ont été collectées en juillet contre 13 % en juin et 10 % en août.

Les chiffres peuvent être très différents d'une année à l'autre selon les conditions météorologiques, le niveau de l'eau, etc. Il est donc important que l'étude soit menée sur plusieurs années pour obtenir des résultats exploitables.

## Les prairies

Une prairie est une formation végétale composée de plantes herbacées, dites aussi herbacées, essentiellement vivaces, plus ou moins hautes et denses. La composition du cortège floristique dépend de l'usage de la prairie, de la nature du sol, de l'humidité et de son histoire. Une prairie ne reste une prairie que si elle est pâturée ou fauchée. Lorsque cette pression disparaît elle évolue vers la fruticée, plus connue sous le nom de friche, et petit à petit vers un boisement forestier.



Spiranthe d'automne C. Bodin

Si le sol est naturellement riche et humide la végétation y sera haute et dense. À l'opposé, si le sol est sec et pauvre, la pousse, également appelée biomasse, sera moindre. Si le sol est calcaire et maigre, on parlera de pelouse calcicole, milieu souvent riche en orchidées. La nature du sol dépend de son origine géologique.

Il y en a une grande variété, sablonneux, limoneux, calcaires, secs, humides, tourbeux, marneux en sont des exemples.

Le cortège floristique est moins riche lorsque la prairie est pâturée plutôt que fauchée. L'abrutissement favorise les espèces à thalle, c'est à dire celle qui ont la capacité de faire une touffe au niveau du sol développant plusieurs tiges telles que les graminées, qui se propagent également par leurs tiges souterraines, les rhizomes. Les effets du piétinement qui contribue à tasser le sol, l'apports de matières organiques sous forme de déjections influent également sur cette composition floristique. La prairie de fauche qui elle, ne subit qu'une action au cours de l'année ne subit pas ces pressions sur la flore et le sol.

L'enrichissement par apport d'engrais sélectionne aussi, petit à petit les espèces qui ont la capacité d'utiliser ces fertilisants avec vigueur. Les graminées sont le groupe d'espèces qui réagissent le plus vite et le plus fort à cette pratique. Plus vigoureuses, elles finissent par éliminer les plantes moins disposées à absorber ces engrais et moins adaptées à produire

des rhizomes ou de larges touffes. Ce sont généralement les espèces à floraison plus colorée qui sont écartées du cortège, amenuisant l'effet visuel attractif coloré de ponctuations d'une grande variété de couleurs que constituent ce que l'on nomme couramment des fleurs. L'apport d'engrais a aussi pour conséquence d'éliminer rapidement les orchidées, plantes qui ne viennent que sur des sols pauvres ou à nutriments non disponibles dans le sol.

Visuellement la prairie de fauche est dominée par les herbes hautes telles que les graminées et certaines grandes espèces comme les apiacées -ex ombellifères, ou le salsifis des prés par exemple. En contexte plus humide viendront s'ajouter la reine des prés et autre eupatoire chanvrine. Moins hautes, nous trouverons les espèces à floraison colorée comme les marguerites, la centaurée, les trèfles, les gaillets, etc. Ce type de prairies devient de moins en moins fréquent au fil des années, même dans votre région du val d'Allier.

C'est dans l'une d'elles qu'a eu lieu la dernière découverte botanique, en l'occurrence le spiranthe d'automne, *Spiranthes spiralis* pour les intimes. Orchidée fleurissant en fin d'été, discrète, sensible à la concurrence, elle est souvent repérée de façon fortuite. C'est ainsi que quelques stations ont été mises à jour ces trois-quatre années écoulées. Elle est cependant une orchidée rare. Des prospections dans des sites à priori favorables n'ont pas été couronnées de succès. Le nouvel atlas régional Centre Val de Loire, édité début 2020 fait une excellente synthèse sur cette famille de plantes, qui passionne et séduit le grand public.

**C. Bodin**

## Des fleurs toute l'année



**Les insectes butineurs ont besoin de nectar pour se nourrir toute l'année. Offrez-leur des fleurs de janvier à décembre.**

Le printemps regorge de fleurs mais pour les autres saisons, même l'été, surtout s'il est chaud et sec, la pénurie peut s'avérer fatale pour les insectes butineurs : abeilles domestiques et sauvages bien sûr mais aussi syrphes, bourdons, papillons, scarabées, cétoines. Deux périodes sont

particulièrement cruciales : l'automne et le début de l'année. De nombreux auxiliaires comme les chrysopes ou les syrphes et bien sûr les abeilles domestiques hivernent au stade adulte. Ils ont besoin d'accumuler des réserves qu'ils trouvent dans les fleurs tardives du jardin comme les asters d'automne, anémones du Japon, sédums, et bien sûr le lierre. En janvier-février, lors des belles journées ensoleillées, ils sortent en quête de nourriture pour refaire le plein d'énergie. Les hellébores dont les roses de Noël assurent une floraison dès décembre suivie par les chèvrefeuilles arbustifs et le laurier tin. Implantez les premières fleurs hivernales et les dernières espèces épanouies en automne dans une zone très ensoleillée. Les insectes étant des animaux à sang froid, ils doivent s'exposer plus longtemps au soleil au début du printemps ou à la fin de l'automne quand l'air est trop frais pour leur permettre une activité normale.

Installez des fleurs partout, dans les parterres mais aussi autour du potager, dans les rangs de légumes, au pied des arbres, sur le balcon ou la terrasse. Vous attirerez un cortège d'espèces d'autant plus vaste si vous variez les tailles, les formes et les couleurs des fleurs. Certains insectes ne peuvent butiner que les fleurs peu profondes, d'autres préfèrent le violet, le jaune. Les fleurs sauvages comme les pissenlits, les primevères, le lierre sont les plus appréciées mais les plantes horticoles peuvent être tout à fait attractives si vous choisissez des variétés anciennes à fleurs simples. En effet, chez les fleurs doubles, les pétales surnuméraires proviennent de la transformation des étamines en pétales. Du coup, elles offrent peu voire aucune nourriture aux insectes. On observe quelquefois sur ces fleurs des pollinisateurs tentant vainement de trouver du nectar dans la profusion de pétales.

Laissez s'épanouir les plantes sauvages (lamier pourpre, pissenlit, coucou, roquette sauvage, lierre terrestre). Bien enracinés aux endroits qui leur conviennent, elles fleurissent souvent très tôt. Laissez fleurir aussi les légumes (carotte, panais, chou, navet, roquette cultivée, persil). Leur floraison en début de printemps est souvent très abondante et, de plus, elle est du plus bel effet au potager. D'autres plantes potagères comme le fenouil ou la laitue fleurissent en été. Au lieu d'éliminer ces légumes « montés », offrez-les aux auxiliaires qui vous le rendront en éliminant les ravageurs !

Légende de la photo :

En pleine canicule et sécheresse, le cirse commun est une ressource en nectar appréciée par les bourdons et autres pollinisateurs. C'est une « mauvaise herbe » magnifique injustement détruite. Laissez-le vivre dans votre jardin.

**Danièle Boone**

## **Quelques précisions sur l'Aspe (*Aspius aspius* L.)...**



Ce gros spécimen d'Aspe a été capturé l'été dernier par mon ami Vincent entre les Lorrains et le Bec d'Allier. Vite photographié et aussitôt relâché ! Avec Vincent nous pêchons depuis 20 ans sans jamais déroger au plaisir du « Catch and Release » (Attrape et Relâche) et je ne vous raconte pas l'émotion de ce bref contact avec un magnifique poisson comme celui-ci ! Tout comme certains d'entre vous, nous n'avions pas, Vincent et moi, la preuve tangible que cette espèce, désormais bien connue en Loire, fréquentait aussi l'Allier, maintenant nous l'avons ! L'Aspe est-il capable d'utiliser la passe à

poissons des Lorrains pour remonter en amont ? ...affaire à suivre.

Ce poisson est autochtone d'Europe centrale et orientale, des Balkans à l'Oural. L'origine de sa présence récente en France (1<sup>ère</sup> capture connue en 1988 en Alsace) reste à déterminer. Il s'agit au moins pour partie d'introductions volontaires car il a été détecté dans le Rhin avant le percement du canal Rhin-Main-Danube, puis en Loire et tout récemment dans la Seine. C'est la seule espèce exclusivement carnassière de la famille des Cyprinidés. L'Aspe adulte consomme de préférence des poissons blancs de moins de 10 cm et c'est notamment un prédateur spécialiste de l'ablette. Sa taille atteint 120 cm pour 12 kg à l'âge de 15 ans dans le bassin du Danube et 90cm pour 5 à 6kg (pour l'instant) en France où il fréquente de préférence les fleuves et les grands cours d'eau, dans des contextes piscicoles allant de la zone à brème à la zone à barbeau. Son impact en tant qu'espèce allochtone des eaux françaises n'est pas connu pour l'instant. Pour ceux qui s'intéressent à l'aspect scientifique de ces questions, je vous recommande cette passionnante

## Comment reconnaître un Aspe ?

A priori d'allure proche de celle d'un Chevesne, il en diffère en fait par un corps plus comprimé latéralement, par une tête plus pointue et plus longue, et surtout par sa grande bouche dirigée vers le haut qui le désigne comme étant un prédateur spécialisé dans la chasse de surface. Un critère de détermination à la fois infaillible et très simple : la mandibule très forte se termine par une sorte de crochet qui vient s'encaster dans une échancrure de la mâchoire supérieure, légèrement plus courte.

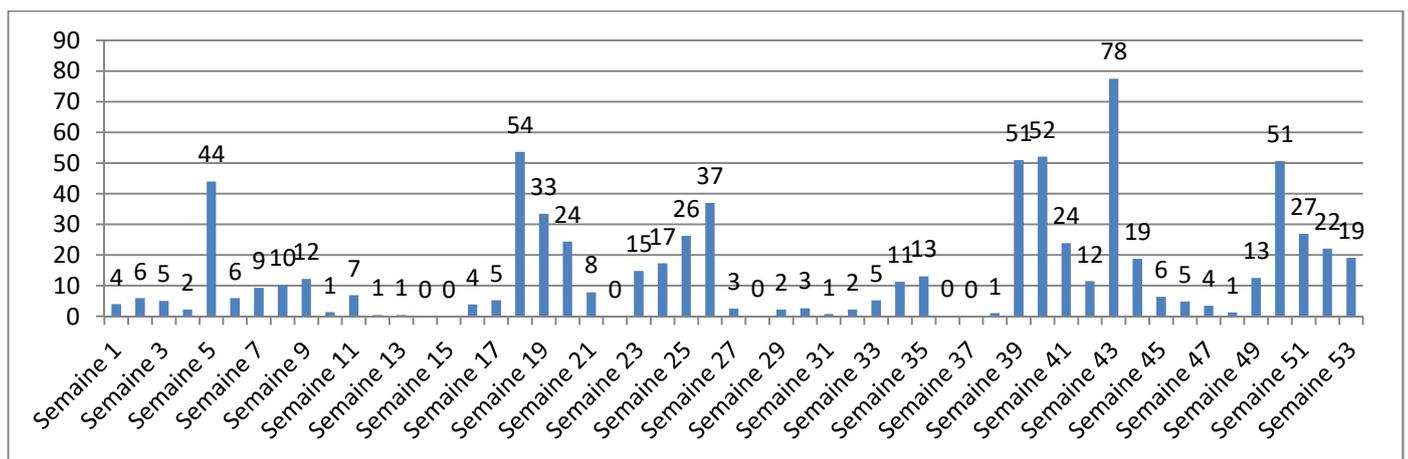
## Comment repérer la présence de l'Aspe si vous n'êtes pas pêcheur ?

L'Aspe utilise la surface de l'eau comme un mur contre lequel il vient piéger ses proies. Au cours de vos balades naturalistes le long de la Loire et de l'Allier, portez souvent votre attention vers les grands courants établis assez loin des berges, de préférence pendant une calme matinée de beau temps. Quand l'Aspe est actif et chasse en surface il n'est pas discret ! Sa bouche étant dépourvue de dents, il gobe violemment ses proies après une course-poursuite fulgurante et vous verrez une gerbe d'eau au milieu d'un remous impressionnant accompagné du bruit de l'attaque, bien audible même de loin. Il n'est pas rare de voir plusieurs chasses simultanées.

Mais je ne vous en dis pas plus ! Vous pourriez en effet suspecter un défaut bien connu chez les pêcheurs....l'exagération !

**Jean-François Morin**

## Pluviométrie 756 mm en 2020 à Mornay



**Jacki Minot**

## Des nouvelles de nos cigognes blanches

Sébastien Merle, de la LPO 58, nous a aimablement transmis les informations suivantes sur 3 cigognes baguées observées et photographiées en 2019 et 2020 par notre président. Les 3 oiseaux ont été bagués poussins dans leurs nids aux Pays-Bas (NL) et en Allemagne (Sch Holstein). Ils se sont reproduits par la suite dans le Val d'Allier.



Claude Julien

N° de bague	Dates et lieux de baguage	Dates et lieux de contrôle
NLA 4E 405	04/07/2016 Pays-Bas	18/03/2018 Neuvy 06/05/2019 Neuvy
NLA 5E 045 (photo ci-contre)	11/06/2018 Pays-Bas	07/07/2020 Neuvy
9T 322	10/07/2019 Allemagne	07/07/2020 Neuvy

## *Un matin au jardin*

*C'est le matin dans le jardin  
et tour à tour tout s'éveille pour un nouveau jour.*

*Déjà l'oiseau n'a plus sommeil  
et lance son tout premier cri vers le soleil*

*Envole toi envole toi  
Vers le ciel bleu tout au-dessus des toits.*

*Envole toi envole toi  
envole toi et pose toi de-ci de-là.*

*Pimpantes les fleurs, ouvrent leurs cœurs  
à la lumière qui diffuse leurs senteurs.*

*La coccinelle dans la rosée  
toute joyeuse et toute belle va se baigner.*

*Envole toi envole toi  
au souffle du vent léger qui t'emportera.*

*Envole toi envole toi  
envole toi et pose toi de-ci de-là.*

*Plus loin folâtre le ruisseau  
et son murmure s'évanouit dans les roseaux.*

*Fine et gracieuse, la libellule  
survole l'eau où vient de s'endormir la lune.*

*Envole toi, envole toi  
dans la douceur de l'aurore envole toi.*

*Envole toi envole toi  
envole toi et pose toi de-ci de-là*

*Nicole*

\*\*\*\*

Pour les amis du Val d'Allier

Mise en page de ce bulletin; Jacki MINOT, Jean Paul THEVENIN

Reliure : Nicole et Guy TIROILLE

Mars 2021

\*\*\*\*